



**SIXIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

Première session  
de la 60<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 7 juin 2022

<b>COMPOSITION DU COMITÉ</b>	
M. Cullins, président M. Ames, vice-président M <sup>me</sup> S. Wilson L'hon. M. Hogan M <sup>me</sup> Bockus M <sup>me</sup> Anderson-Mason, c.r.	M. Austin M. C. Chiasson M. Guitard M. Mallet M <sup>me</sup> Mitton

le 7 juin 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son sixième rapport de la session.

Le comité se réunit le 7 juin 2022 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 119, *Loi modifiant la Loi sur les techniques du génie*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Carleton-York, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

---

Ryan Cullins, député